



ÉDITORIAL

Chères et chers collègues,

Le mois de décembre arrive avec cette sensation familière : que l'année n'est qu'à moitié entamée, mais nos forces, elles, ont déjà servi doublement ! Une fois de plus, 2025 nous aura rappelé qu'enseigner est une profession qui nous amène à un engagement profond envers notre précieuse clientèle et envers l'avenir de notre société.

Depuis plusieurs mois, le gouvernement nous a imposé plusieurs projets de loi et des coupures qui font en sorte que nous devons, chaque fois, nous adapter et nous conformer. Les impacts se font sentir directement sur nos conditions de travail et le service à l'élève. Malgré le désir du gouvernement de nous museler, nous avons vu un mouvement de solidarité qui s'est levé. Les gens ont manifesté leurs inquiétudes et leurs mécontentements. La solidarité collective a démontré que l'éducation doit demeurer au cœur de nos priorités pour maintenir une société en santé.

Dans les écoles, les défis demeurent nombreux : la composition de la classe exigeante plus que jamais, les services de soutien insuffisants et la pénurie qui ajoute une pression constante. Chaque année le sujet de la violence demeure un enjeu important. Nous devons continuer à la dénoncer puisque nous avons des droits. Dans la prochaine année, les milieux mettront en application les protocoles reliés au Cadre de contrôle en milieu scolaire ainsi que le guide pratique de la prévention et la prise en charge de la violence envers le personnel scolaire. La CSQ a mis, à notre disposition, un microsite sur la violence en milieu scolaire incluant les outils élaborés conjointement avec le ministère de l'Éducation. Les personnes déléguées dans vos milieux sont en mesure de vous donner les informations et les outils pour vous y référer au besoin.

Malgré tous les défis qui se présentent à nous, vous continuez de transmettre le goût d'apprendre, d'accompagner et de créer des liens avec vos élèves. Dans notre désir de poursuivre notre devoir de représentation à la hauteur de vos besoins, nous avons le bonheur de vous annoncer que nous avons procédé à l'embauche de notre nouveau conseiller syndical, **M. Gabriel Marin**, enseignant au secondaire. Il se joindra à notre équipe au mois de mars, pour permettre une période de transition tout en étant mentoré par M. Claude Bradet notre vice-président, qui prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. *Toutes nos félicitations à Gabriel !*

Décembre, c'est aussi l'arrivée d'une précieuse période de vacances qui nous amène à ralentir le pas et à prendre un recul. Prenons le temps de reconnaître et d'apprécier tout le chemin parcouru depuis le début de l'année scolaire. Que cette période des Fêtes vous apporte du repos et soit marquée de moments familiaux chaleureux. Ces éléments vous permettront d'avoir l'énergie nécessaire pour entamer l'année 2026.

Prenez soin de vous et je vous souhaite un merveilleux temps des fêtes!

Sandra Caanon, présidente

ACTUALITÉ



Lancement de la campagne *Qui gagne le moins?* en équité salariale



La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) est fière de lancer sa campagne publique en équité salariale intitulée *Qui gagne le moins?*

Malgré la *Loi sur l'équité salariale*, les emplois à prédominance féminine sont encore trop souvent perçus comme ayant moins de valeur que ceux à prédominance masculine. Ce projet, vise à informer, à sensibiliser et à dénoncer ces biais, le tout dans un cadre ludique et éducatif.

Il s'agit d'une campagne d'éducation et de vulgarisation conçue pour les membres qui peut également renseigner la population sur les enjeux suivants :

- l'objectif de la loi;
- le concept de discrimination systémique;
- le comparatif entre emploi féminin et masculin;
- les obligations de l'employeur.



Pour faire connaître la campagne, la CSQ est honorée de pouvoir compter sur l'ingénierie en aérospatiale et vulgarisatrice Farah Alibay en tant que porte-parole.



À vous de jouer!

Inspirée du jeu *Qui est-ce?* et des jeux télévisés des années 1970, la CSQ a également produit une trousse pédagogique comprenant plusieurs fiches informatives ainsi que des cartes de personnages qui illustrent les mythes et les biais entourant l'enjeu de l'équité salariale. Un jeu-questionnaire pour tester vos connaissances en la matière est également disponible en ligne; vous pourriez être surpris de votre résultat!

La campagne comprend aussi des capsules humoristiques diffusées sur les médias sociaux et animées par l'influenceuse, animatrice et femme d'affaires Marina Bastarache, ainsi que par l'humoriste Pascale Marineau, sans oublier une discussion entre Éric Gingras et Farah Alibay sous forme de balado.

Pour consulter toute l'information disponible, consultez le site [Équité Salariale - CSQ](#)



CSQ
Centrale des syndicats
du Québec



Important - Adhésion au Syndicat national des stagiaires en éducation de la CSQ

Nous souhaitons vous informer que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) poursuit sa campagne de syndicalisation visant à améliorer les conditions de stage des stagiaires et à vous offrir le soutien nécessaire pour défendre vos droits et appuyer vos revendications.

La CSQ, avec ses trois fédérations du réseau de l'éducation, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation (FPPE-CSQ), représente le principal acteur syndical dans le secteur de l'éducation au Québec. Fort de notre expertise et de notre proximité avec nos membres, la CSQ est un allié de choix pour défendre vos droits en tant que futures travailleuses et futurs travailleurs du secteur de l'éducation.

Pourquoi signer une carte d'adhésion?

Comme l'exige le Code du travail, la CSQ doit obtenir une majorité (50 % + 1) de signatures de cartes d'adhésion de la part des stagiaires dans chaque centre de services scolaire pour déposer une requête en accréditation. Votre adhésion en grand nombre est donc essentielle pour garantir une représentation solide et efficace.

Comment signer votre carte d'adhésion?

La CSQ a mis en place un site Web dédié pour faciliter la signature électronique de votre carte d'adhésion. Voici comment procéder :

1. Remplissez un formulaire sur le [site Web du SNSE-CSQ](#).
2. Cliquez sur ce lien pour signer électroniquement votre carte et effectuer le paiement unique de 2 \$ requis par le [Code du travail \(article 36.1\)](#) afin d'assurer la validité de votre carte d'adhésion.

⌚ Adresse du site Web : <https://snse.lacsq.org>

Parlez-en autour de vous!



Encouragez vos collègues stagiaires à se joindre à cette initiative. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons obtenir des gains significatifs pour tous les stagiaires en éducation. N'hésitez pas à transmettre l'information et à en discuter avec vos pairs.

Échéancier important

Pour permettre le dépôt d'une demande de syndicalisation auprès du Tribunal administratif du travail, **une majorité de cartes d'adhésion doit être signée.**

Confidentialité des données

Toutes les informations recueillies resteront strictement confidentielles et ne seront jamais partagées avec les directions d'écoles, les centres de services scolaires, les commissions scolaires ou toute autre tierce partie.



INFORMATIONS IMPORTANTES

DÉJEUNER DES RETRAITÉS 2024-2025

C'est le 13 novembre dernier que le SEDLJ-CSQ a souligné le départ à la retraite d'une dizaine d'enseignantes et enseignants en 2024-2025. Ces derniers ont été invités à célébrer, en toute simplicité, cette nouvelle étape de leur vie lors d'un déjeuner reconnaissance au restaurant le Boston Pizza de Jonquière.



APPLICATION MACSQ

Vous désirez voir les actualités qui vous concernent ? MACSQ, c'est bien plus qu'une application ! Restez informés et mobilisés en temps réel avec une plateforme pensée pour répondre aux besoins uniques des membres de la CSQ. Téléchargez l'application MACSQ et découvrez une expérience personnalisée unique dans le monde syndical. Téléchargez l'application sur :

iOS



Android



L'assurance emploi et les déclarations

Pour la période des Fêtes, le personnel détenant un contrat à temps partiel et à la leçon ne doit pas demander des prestations d'assurance emploi.

En effet, le mode de rémunération est tel que la période des Fêtes et de la semaine de relâche est considérée rémunérée lorsqu'elle se situe entre la date de début et la date de fin de votre contrat.

RAPPELS



OPÉRATION NEZ ROUGE

Le service d'accompagnement de Nez Rouge est déjà commencé, voici les dates d'opération pour cette année :

- Du 11 au 13 décembre;
- Du 18 au 20 décembre;
- Le 26 et 27 décembre
- 31 décembre 2025.

Pour un raccompagnement sécuritaire, composez-le :

418-696-1011

entre 20 h et 3 h. ou

Demandez votre raccompagnement
à partir de notre application mobile



Vous pouvez téléphoner à ce même numéro et agir à titre de bénévole.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent à tout le personnel enseignant de vivre un congé des Fêtes des plus reposants avec famille et amis.



PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (P.A.E.)

« Le Programme T'AIDE » permet de rencontrer différents intervenants (psychologue, travailleur social, etc.).

N'attends pas d'être au bout du rouleau !

Gratuit et confidentiel

Pour un rendez-vous :

418 545-2032.



HORAIRE DES FÊTES

Veuillez prendre note que les bureaux du syndicat seront fermés

du 19 décembre 2025 à 12 h

au 5 janvier 2026 à 8 h

Pour toute urgence, vous pouvez joindre un représentant syndical au :418-695-1609 poste 102.

Au plaisir de vous retrouver en 2026 !



Équipe des rédacteurs :
Sandra, Claude et Carolyne

Pour nous joindre :418-695-1609 ou visitez www.sedlj.ca